



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2024 -

17/02/2025



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
COMPOSITION DU BUREAU ACTUEL.....	3
BILAN ADMINISTRATIF	4
BILAN FINANCIER	10
PERSPECTIVES	14
ANNEXES.....	15



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

INTRODUCTION

L'association **BONALEMBE Ô BAKALA** a été lancée le **25/02/2023** au cours d'une réunion au domicile de Monsieur EPEE NGANDO Benjamin, Représentant, en occident, de **sa Majesté DIKONGUE EKOBO Jean Paul**, Chef du village BONALEMBE.

Cette association regroupe tous les membres (natifs, maternels, petits-enfants et arrières petits-enfants) du **village BONALEMBE**, dans le **Canton Akwa**, ayant résidence en occident.

Son objectif est de contribuer au raffermissement des liens entre les membres de la famille BONALEMBE en France et d'une manière générale en occident par :

- Le recensement des membres de la famille et leur rassemblement
- La facilitation des contacts entre les membres de la famille et une meilleure connaissance entre eux
- La contribution à l'adhésion et au respect des valeurs de la république Française
- La contribution au rayonnement du village BONALEMBE
- La connaissance de l'histoire du village BONALEMBE ainsi que celles du Royaume Akwa
- La connaissance et la promotion de la culture et de la civilisation du peuple Sawa.

COMPOSITION DU BUREAU ACTUEL

Voici la composition du bureau actuel :

Président : M. MOUSSINGA MOUANGUE Jean-Narcisse

Vice-Président : Mme MARIE LILIANE Etah

Trésorier : M. KINGUE NDOUMBE Narcis

Secrétaire : Mme KINGUE TIKI Esther Désirée

Secrétaire-Adjoint : Mme MUKURI NGOYE Ruth Sylvie

Médiateur : M. MBONGO DJANGO Henry (Pasteur)

Chargée de la communication indifférenciée sur les anniversaires : Mme MOUKOUDI Henriette

En cours d'affectation : M. MOUKOURI Patrick

Président d'honneur : M. EPEE NGANDO Benjamin



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

BILAN ADMINISTRATIF

A) Le nombre de membres

L'association **BONALEMBE Ô BAKALA** compte au 31 décembre 2024 : **76 membres inscrits**. Il s'agit des membres ayant, au cours de l'année 2024, cotisé au moins une fois.

Par rapport à l'année 2023, il y a sept (7) membres en plus soit une progression de 10%.

B) Les différentes commissions

Dans le cadre de l'assemblée générale 2024, tenue le 02/03/2024, trois commissions furent mises en œuvre :

- 1- **La Commission Journée Culturelle :**
- 2- **La Commission Promotion Culturelle en France :**
- 3- **La commission « Entraide ou Maboyleya » :**

➤ **La Commission Journée Culturelle :**

- Mme Ruth EPEE NGANDO
- Mme Grâce MOUSSINGA MOUANGUE
- Mme Nadine FEZE ep. MBOUMOUA
- Mme Anne YEYE ep. BIDET
- M. Christophe MBOTA MOUKOUDI
- M. Gustave MBOUMOUA
- M. Narcis KINGUE NDOUMBE
- Mme Grâce ETONDE MAMBO
- Mme Agnès EPEE MOUANGUE ep. MASSAH
- Mme KINGUE Marthe ep. DIKA

➤ **La Commission Promotion Culturelle en France :**

- M. Jean Giraud YONGO MPONDO
- Mme Esther Désirée KINGUE TIKI
- Mme Ruth Sylvie MUKURI NGOYE
- Mme Marie MOUSSINGA
- Mme Nadia EPEE NTONE



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

➤ **La commission « Entraide ou Mableya » :**

- M. Benjamin EPEE NGANDO
- Mme Anne YEYE ep. BIDET
- Mme WELISANE MOUKOUDI
- Mme Nadine FEZE ep. MBOUMOUA
- Mme Françoise LEA
- M. Patrick MOUKOURY
- Mme Grâce NGALLE KWEDI
- Mme NDOMÉ MOUSONGO Suzanne
- Mme Anne Marcelle MASOPO



C) Les Actions menées en 2024

Après l'Assemblée Générale du 02/03/2024, nous avons tenu cinq (5) réunions, le dernier samedi de tous les mois pairs, entre avril 2024 et décembre 2024.

Ces réunions furent l'occasion de mettre en œuvre des grands chantiers votés en Assemblée Générale

Ci-après quelques faits marquants de l'année 2024

C-1) Forum Rentré Scolaire du village Bonalembe.

Depuis l'année 2023, ce forum se déroule à Douala, l'avant dernier samedi du mois d'aout, sous le patronage du Chef du village de Bonalembe, sa Majesté DIKONGUE EKOBO Jean-Paul.

Le 24 août 2024, sur l'esplanade de la Chefferie de Bonalembe, en présence du Chef du village, de tous les notables, fils, filles et amis, s'est tenue la deuxième édition de ce Forum.

Notre association a apporté son soutien financier à hauteur de **500 000 FCFA**, remis en main propre au Chef du village qui à son tour l'a remis au PCO (Président du Comité d'Organisation), monsieur SONGUE MBONGUE Henri.

Notre contribution a été très appréciée par tout le village Bonalembe et par l'ensemble de la diaspora Sawa en occident.

En revanche, l'absence d'un représentant de notre association fut remarquée. Nous nous efforcerons de corriger cela dans les années à venir.

C-2) Récompenses obtenues par des membres de l'association

Notre Vice-Présidente, MARIE LILIANE Etah a reçu un titre honorifique des mains du Roi BELL. En effet le titre de MANGON INTER-PLANETAIRE lui a été décerné.

Ce titre récompense ainsi son engagement depuis plusieurs décennies pour la promotion de la culture Sawa au Cameroun mais surtout en occident.



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

C-3) Présentation des travaux de la commission « Entraide ou Maboleya »

Cette commission a présenté ses travaux dans le cadre de la réunion du 07 décembre 2024.

Un document de synthèse fut distribué en séance et tournait autour des quatre thèmes suivants :

Thème-1 : Identification et choix de la liste des événements à prendre en charge

Thème-2 : Fixation du montant de la garantie : Montant unique pour chaque événement ;

Thème-3 : Balayage des règles permettant de bénéficier de la garantie et analyse détaillée des cas particuliers ;

Thème-4 : Échanges sur l'évènement relatif au décès d'un membre et la proposition d'adhésion à l'assurance communautaire « Odysée finale » (Site internet = <https://lodyseefinale.org/>).

Des échanges sur les trois premiers thèmes eurent lieu et quelques amendements ont été enregistrés. En revanche le thème-4 n'a pas été abordé.

Enfin, la copie finale intégrant les corrections à la suite des amendements, sera présentée à la prochaine assemblée générale du 22 février 2025.

C-4) Don du foyer Bon'Engome

Le foyer Bon'Engome a fait le don suivant :

- 35 plats
- 35 couverts de chaque éléments (couteaux, fourchettes et cuillères)

A chaque réunion, ces plats et couverts seront transportés par le foyer recevant la réunion suivante. Ce foyer se chargera également de leur stockage.

Dans le cas où la réunion suivante serait l'Assemblée Générale, alors, ces plats et couverts seront transportés et stockés chez le président ou chez le président d'honneur ou chez tout autre membre volontaire.

Nous disons merci à nos frères et sœurs de Bon'Engome pour ce beau cadeau.



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

D) Les nouvelles tristes en 2024

La famille BONALEMBE en Afrique, en Europe, partout dans le monde a été fortement endeuillée en 2024.

Cela dit, notre association a eu la douleur de perdre :

- 1- Madame **MATOUKE Louise**, en septembre 2024. Elle est la maman de notre frère MATIMBA Claude, membre de notre association ;
- 2- Monsieur **MOUMI MAKONGO François**, en novembre 2024. Il était membre de notre association et par ailleurs frère du Chef du foyer Bon'Engome

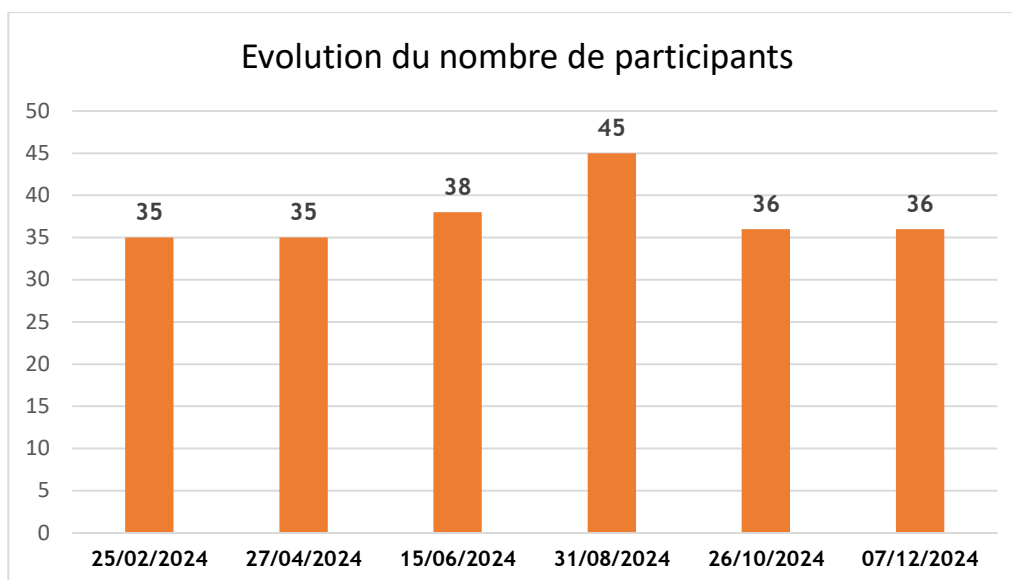
E) L'évolution du nombre de participants

A une fréquence bimestrielle (tous les deux mois), nous avons tenu six (6) réunions entre le mois de janvier 2024 et le mois décembre 2024.

La première réunion de l'année étant consacrée à l'Assemblée Générale (AG), les cinq autres furent donc dédiées à la réception par chaque foyer.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de participants par réunion :

Date de réception	Foyer recevant	Nombre de Participants
25 février 2024	AG-1	35
27 avril 2024	BONEPEE	35
15 juin 2024	BONAKWAKOU	38
31 août 2024	BONADIKONGUE	45
26 octobre 2024	BONENGOME	36
07 décembre 2024	BONAKALLA	36



BILAN FINANCIER

F) Les Entrées (Produits)

Du 01/01/2024 au 31/12/2024, les Entrées ont été constituées, très majoritairement, par les cotisations et dons pour un total de **3 460€**.

Le tableau suivant résume les entrées classées en deux familles :

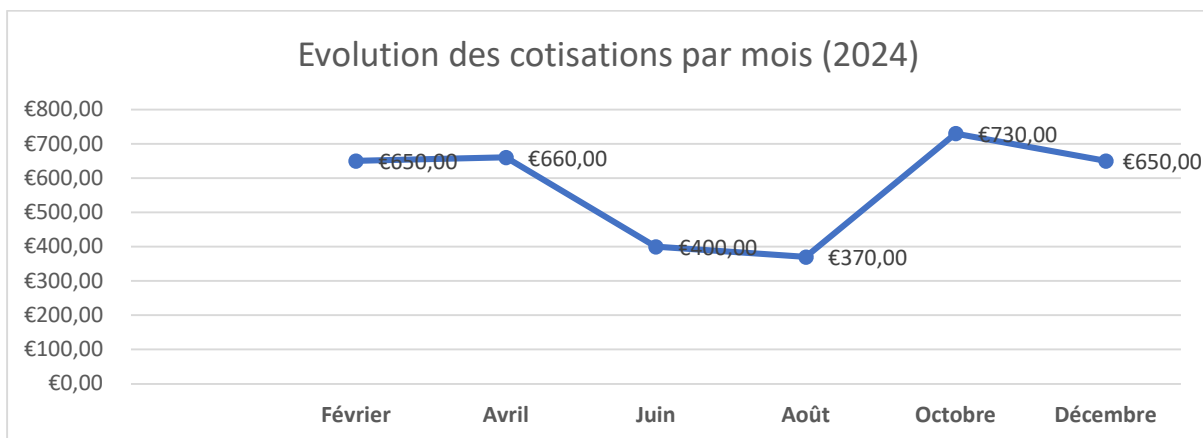
#	ENTREES (PRODUITS)	Montant	
		2023	2024
1	Dons et cotisations	3 105,00 €	3 460,00€
2	Autres entrées	0,00€	0,00€
	TOTAL ENTREES	3 105,00 €	3 460,00€

Par rapport à l'année 2023, il y a 355€ en plus soit une progression de 11%.

Cela dit, ces 3460€ représentent **75,87%** des **4 560€** attendus. En effet, sur la base de 76 membres inscrits, nous nous attendions, à minima, à 4 560€ de cotisations.

Enfin, l'évolution du montant des cotisations est irrégulière selon les mois de réception des réunions comme illustré dans le tableau ci-après

MOIS	Montant des cotisations	
	2023	2024
Février	400,00€	650,00€
Avril	1 025,00€	660,00€
Juin	290,00€	400,00€
Août	710,00€	370,00€
Octobre	240,00€	730,00€
Décembre	440,00€	650,00€
TOTAL	3 105,00€	3 460,00€



Cotisations : La situation des membres

Selon le règlement intérieur en vigueur, le montant exigé par membre est de **cinq euros (5€) par mois, soit soixante euros (60 €) par année.**

Pour tout membre, le montant total de cotisation exigible est de **60€ par année d'ancienneté** (par rapport à l'année d'inscription).

Le tableau suivant résume la situation des cotisations des membres, classées en trois familles :

- 1- Pas à jour : Il s'agit des membres ayant cotisé **moins de 60€ par année d'ancienneté**
- 2- A jour : Il s'agit des membres ayant cotisé **exactement 60€ par année d'ancienneté**
- 3- En avance : Il s'agit des membres ayant cotisé **plus de 60€ par année d'ancienneté**

Nbre année d'ancienneté	Montant exigible
N années d'ancienneté	60€ * N

SITUATION	Nombre de membres	
	2023	2024
Pas à jour	33	43
A jour	30	19
En avance	6	14
TOTAL	69	76



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

G) Les Sorties (Charges)

Du 01/01/2024 au 31/12/2024, trois sorties ont été enregistrées :

- 1- Décaissement de **600€**, 100€ par foyer, le **02/03/2024**, dans le cadre de la célébration du premier (1^{er}) anniversaire de notre association.
- 2- Prélèvement de **129,60€ (10,8€ par mois)**, le **01/07/2024**, correspondant aux frais annuels de gestion du compte bancaire de notre association. Ce montant est prélevé une fois par an, au début du mois de juillet ;
- 3- Décaissement de **800€**, le **15/08/2024**. Ce montant représente la contribution de notre association dans le cadre de l'édition 2024 du FRS (Forum Rentrée Scolaire) du village Bonalembe à Douala.

#	SORTIES (CHARGES)	Montant
1	Contribution pour célébration 1 ^e anniversaire de l'association	600,00 €
2	Frais de tenue du compte bancaire	129,60€
3	Contribution Forum Rentrée Scolaire de BONALEMBE	800,00 €
	TOTAL SORTIES	1 529,60 €



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

H) Etat de la Trésorerie

Au 31/12/2024, la différence entre les Entrées et les Sorties s'élève à **4 656,14€**.

Le tableau ci-après résume les Entrées et les sorties au 31/12/2024 :

	Montant
Cumul des Entrées	6 565,00€
Cumul des Sorties	1 908,86€
Solde de trésorerie (Entrées – Sorties)	4 656,14€

Le deuxième jour de chaque mois, en fin de journée, le relevé de compte est mis à notre disposition, en automatique, sur le site internet de la banque. Pour information, vous trouverez en annexes, une copie de l'original du dernier (celui **du 31/12/2024**) relevé de compte.

L'image suivante illustre l'état du compte bancaire au 31/12/2024.

Solde

[Connecter un compte externe](#)

Cumul mensuel ▾

4 656,14 €





ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

PERSPECTIVES

- Augmenter le nombre de membres inscrits ;
- **Mettre en œuvre** les valeurs cardinales de l'association : Fonctionnement en mode projets collectifs à usages collectifs ;
- Le cas échéant, **ajuster le bureau** afin de s'assurer que tous les foyers du village BONALEMBE seront représentés ;
- Pour les membres concernés, les encourager à adhérer, à minima, aux réunions de leur foyer de rattachement à Douala ;
- Inciter les différentes commissions à aller au bout de leurs travaux ;
- Inciter les différentes commissions à présenter leurs travaux en réunion, pour information, validation et plan de mise en œuvre ;
- **Mettre en œuvre un projet collectif à usages collectifs ;**



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

ANNEXES

- Trombinoscope des membres actifs, au 31/12/2024
- Calendrier réception réunions sur six (6) ans, depuis la création de l'association
- Capture d'écran de la situation du compte bancaire au 01/01/2025
- Charte des valeurs et principes de l'association
- Paroles de l'hymne du village BONALEMBE
- Quelques éléments fondamentaux valables au 31/12/2024.



ASSOCIATION BONALEMBE Ô BAKALA

N° RNA : W941018821, N° SIREN : 923 484 463

Le Président

M. MOUSSINGA MOUANGUE Jean-Narcisse

La Vice-Présidente

Mme. MARIE LILIANE Etah

Le Trésorier

M. KINGUE NDOUMBE Narcis

Le Médiateur

Pasteur MBONGO DJANGO Henry

La Secrétaire

Mme KINGUE TIKI Esther Désirée

La Secrétaire-Adjoint

Mme MUKURI NGOYE Ruth Sylvie

Communication Anniversaires

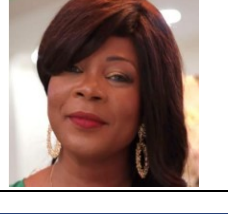
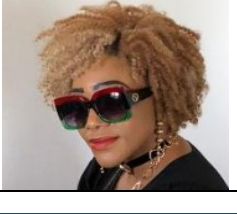
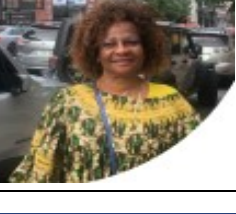
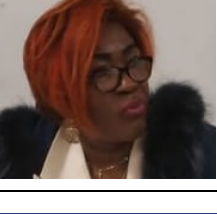
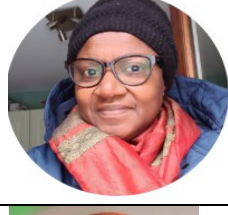
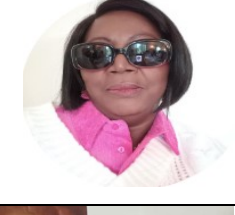
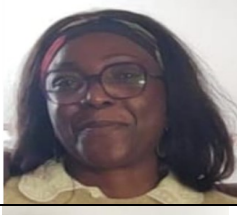
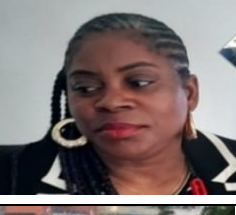
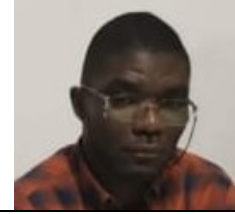
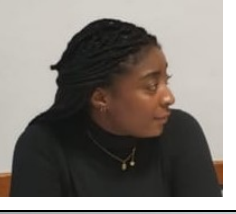
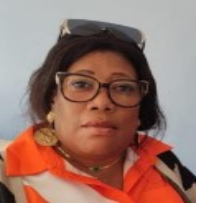
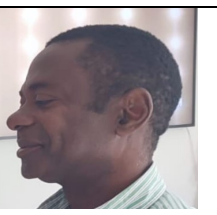
Mme MOUKOUDI Henriette

Le Président d'honneur

Ing. EPEE NGANDO Benjamin



TROMBINOSCOPE DES MEMBRES AU 31/12/2024





Calendrier prévisionnel sur six (6) ans DEPUIS la création de l'association

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Février	BONEPEE	AG	AG	AG	AG	AG
Avril	BONAKWAKOU	BONEPEE	BONDIBOTO	BONAKALLA	BONENGOME	BONADIKONGUE
Juin	BONADIKONGUE	BONAKWAKOU	BONEPEE	BONADIBOTO	BONAKALLA	BONENGOME
Aout	BONENGOME	BONADIKONGUE	BONAKWAKOU	BONEPEE	BONADIBOTO	BONAKALLA
Octobre	BONAKALLA	BONENGOME	BONADIKONGUE	BONAKWAKOU	BONEPEE	BONADIBOTO
Décembre	BONADIBOTO	BONAKALLA	BONENGOME	BONADIKONGUE	BONAKWAKOU	BONEPEE

AG = Assemblée Générale

La salle nous est offerte par la mairie une fois par an. Nous profiterons de cette gratuité pour nos AG

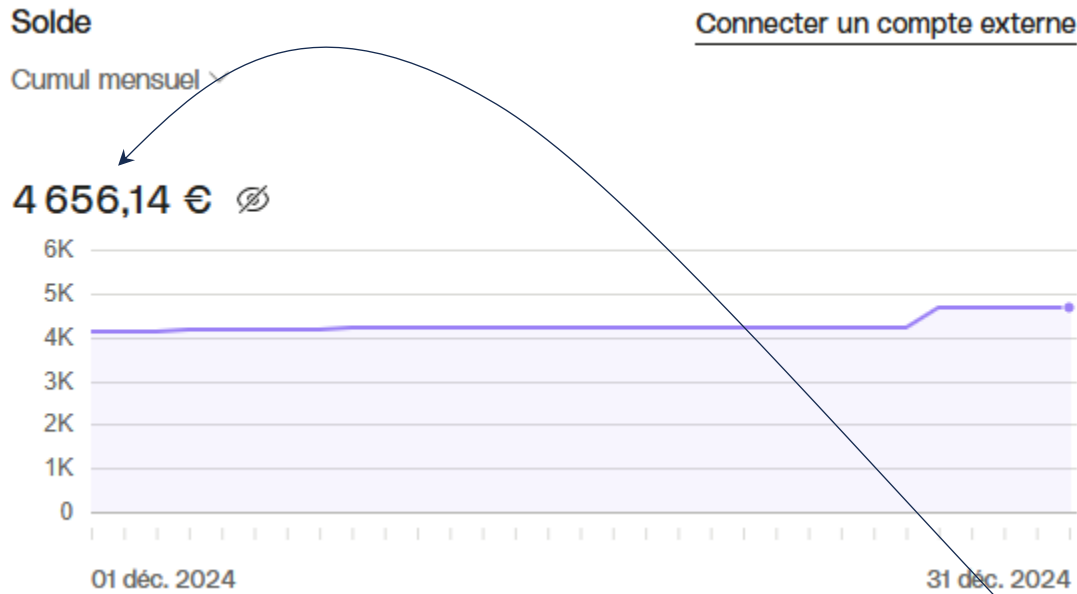
Sauf cas exceptionnel indépendant du foyer recevant, la date de réception est toujours égale au dernier samedi du mois de réception



SITUATION DU COMPTE BANCAIRE AU 31/12/2024

N.B : La tenue du compte, par la banque, nous coûte **129,60€ par an (~10,80€ par mois)**. Ce montant est prélevé en une seule fois en début juillet.

Capture d'écran du compte bancaire au 31/12/2024



Synthèses des entrées et sorties

Entrées		
Date	Evènement	Montant
31/12/2023	Total des cotisations & dons en 2023	3105,00€
31/12/2024	Cotisations reçues en 2024	3460,00€
Total Entrées		6 565,00€
Sorties		
Date	Evènement	Montant
31/12/2023	Total sorties au 31/12/2023	379,26€
02/03/2024	Allocation à chaque foyer pour AG	600,00€
01/07/2024	Frais annuels pour compte bancaire	129,60€
22/08/2024	Contribution Forum Rentrée Scolaire	800,00€
Total Sorties		1 908,86€

Entrées - Sorties = 4 656,14€

VALEURS ET PRINCIPES

TROIS (3) VALEURS

- Amour/Zèle pour la famille Bonalembe (Kod'a mboa Bonalembe)
- Solidarité inclusive
- Transparence



CINQ (5) PRINCIPES

1- TRANSPARENCE TOTALE SUR LE PLAN FINANCIER

Le relevé trimestriel du compte bancaire et le relevé annuel des mouvements sur le compte bancaire seront publiés sur les espaces modernes de communication (groupes WhatsApp, ...) **ouverts uniquement aux membres actifs**, au plus tard un mois après leur mise à disposition par la banque. Ainsi, de fait, le commissariat aux comptes est exercé par tous les membres actifs. Nous pensons que seule la transparence génère la confiance et que seule la confiance permet de construire durablement.

2- RÉOLUTION SYSTÉMATIQUE DES CONFLITS

Au sein d'une association les conflits sont parfois inévitables. Le danger est de les laisser s'installer dans le temps sans trouver des solutions. Le médiateur ou son délégué sera sollicité systématiquement en cas d'enlèvement d'un conflit entre membres ou entre un membre et l'association.

3- RÉHABILITATION DU CONCEPT ANCESTRAL DE « SOLIDARITÉ DÉSINTÉRESSÉE FINANCIÈREMENT »

La solidarité au sein de l'association se manifeste par le **soutien émotionnel/psychologique et la présence physique** (Bolea la nyolo) des membres en cas d'événements concernant un autre membre de l'association. La présence physique est obligatoire lorsqu'il s'agit d'un événement malheureux. En revanche en cas d'événement heureux elle est conditionnée par l'invitation du membre concerné directement par l'événement.

4- FONCTIONNEMENT EN MODE PROJETS COLLECTIFS À OBJECTIFS COLLECTIFS

Seuls les projets collectifs, à fortiori à objectifs collectifs, généreront des cotisations/appels de fonds et non l'inverse. Autrement dit, tout membre devrait connaître, **à priori**, la finalité des cotisations. Plus prosaïquement tout membre devrait savoir, en toute transparence, pourquoi il cotise.

5- PARTAGE D'ASTUCES FONCIÈRES, FISCALES ET DIVERSES

L'association, à travers ses espaces modernes de communication est, entre autres, un lieu d'échanges d'informations foncières et fiscales (défiscalisation du montant des cotisations, ...) et d'autres trucs et astuces de la vie quotidienne (Recherche de stages/emploi, ...). Par exemple les membres de l'association seraient informés en cas d'opérations foncières concernant directement le village Bonalembe ou indirectement à travers tout autre village du canton Akwa. L'objectif étant de favoriser l'accès à la propriété foncière en priorité aux membres de l'association notamment lorsque le vendeur est un enfant du village Bonalembe ou du canton Akwa.

MWENGUE MWA LEMBE LEMBE

< 1 >

Dangwa londo, dangwa o boso,
Bana ba din tumba !
Bene jemea le buña te peña
Di mbe nde moto mo.

Refrain :

Biño ya, tomb'esimo !
L'obwe pe muñenge;
Sombise, l'obwe muñenge
Kemse na
Lembe o moiñ ! ten'o moiñ !



< 2 >

Se bwam yeno na bona sango
Be jongele diwo ;
Nde ba pulise pe musango mwa bwam ;
Na babe nde moto mo.

< 3 >

Refrain :

Dangwa londo, dongamen sango
Bola mo masoma !
Mwaye mu mende pañea din tumba;
Di mende bwa muñenge

QUELQUES PRECISIONS SUR L'UTILISATION DU TISSU DU VILLAGE BONALEMBE, EN OCCIDENT (France, ...)

L'autorisation d'utiliser le tissu (Kaba) du village BONALEMBE, en **occident (France, ...)**, est **donnée par le Chef du village, Sa majesté DIKONGUE EKOBO Jean Paul**, selon le protocole (sauf cas exceptionnels à la discrétion du Chef du village) suivant, à suivre par tout demandeur vivant en occident (France, ...) :

- 1- Le demandeur (vivant en occident) s'adresse à son chef de Foyer (à Douala) ;
- 2- Le Chef de Foyer concerné se chargera d'aller demander l'autorisation au Chef de notre village. En cas de refus du Chef du foyer d'aller faire la demande, le processus est alors interrompu. Cela correspond à un refus d'utilisation du tissu, par le demandeur ;
- 3- **Le Chef du village donne sa réponse (Favorable ou Défavorable) ;**
- 4- Le Chef de Foyer transmet, au demandeur, la décision du Chef du village ;
- 6- Le Représentant du Chef, **en occident**, assure le relai de cette information au sein de la communauté Bonalembe, en occident.

©BONALEMBE Ô BAKALA, 31/12/2024
<https://www.bonalembe-akwa.com/o-bakala>

RAPPEL DES NOMS DES CHEFS DES FOYERS DU VILLAGE BONALEMBE

Foyer	Chef du Foyer et Notable (au 31/12/2024)
BONADIKONGUE	M. KINGUE Emmanuel
BONEPEE	Dr. NJIME MOUDIO Honoré
BONAKWAKOU	M. YONGO LEA Emmanuel
BONAKALLA	M. SONGUE Serge Moukouri Adam
BONENGOME	M. EYOUM MAKONGO André
BONADIBOTO	M. TOUBE DIPOKO Théodore

RAPPEL DU NOM DU CHEF DU VILLAGE BONALEMBE (CANTON AKWA)

Sa Majesté DIKONGUE EKOBO Jean Paul